

Mesdames, Messieurs les
Président(e)s des Clubs de Tennis De
la Somme S/C de Mesdames et
Messieurs les correspondant(e)s des
Clubs de Tennis de la Somme

Amiens, le 7 mars 2017

N/Réf : OK/CD/OC

Objet : Championnat par équipes Seniors Été 2017

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez en documents joints :

- ✚ La composition des poules.
- ✚ Les calendriers des rencontres Dames et Messieurs.
- ✚ Le document "Résumé du championnat par équipes Seniors".

RAPPEL :

- ✚ Tous les joueurs participants aux championnats par équipes Seniors Été 2017 doivent être licenciés au plus tard 4 semaines avant le début des épreuves : **dimanche 26 mars 2017 (Messieurs), dimanche 2 avril 2017 (Dames)**.
- ✚ A la date d'application du 2^{ème} classement intermédiaire le lundi 3 avril 2017, les clubs devront recomposer leurs équipes en tenant compte du nouveau classement.
- ✚ Le début des rencontres est à **9 h 00**. Les **équipes** doivent se présenter **au complet 15 minutes** avant le début de la rencontre.
- ✚ Régi par le règlement de la FFT et par celui de la Ligue de Picardie, le championnat Départemental comporte quelques spécificités :
 - ☞ En **pré-régional, division 1, division 2 et division 3 Messieurs**, les rencontres comportent 4 simples et 1 double (**4 joueurs minimum**, simple à 1 point, double à 2 points).
L'ordre des matches est le suivant : **S4, S2, S3, S1 et Double**.
 - ☞ En **division 4 Messieurs**, les rencontres se déroulent en 3 simples et 1 double (**3 joueurs minimum**, simple à 1 point, double à 2 points).
L'ordre des matches est le suivant : **S3, S2, S1 et Double**.
 - ☞ En **pré-régional Dames**, les rencontres comportent 4 simples et 1 double (**4 joueuses minimum**, simple à 1 point, double à 2 points).
L'ordre des matches est le suivant : **S4, S2, S3, S1 et Double**.
 - ☞ En **division 1 et division 2 Dames**, les rencontres se déroulent en 2 simples et 1 double (**2 joueuses minimum**, simple à 1 point, double à 2 points).
L'ordre des matches est le suivant : **S2, S1, double**.

- ☞ Les doubles se jouent avec la règle du no-ad et le 3^{ème} set est remplacé par un super jeu décisif en 10 points.
- ☞ Possibilité d'avancer la rencontre au samedi au lieu du dimanche si accord des deux équipes.

✚ **Interpoules** (page 118 des Règlements sportifs 2016-2017 de la Ligue de Picardie)

- ☞ "III.1.11.INTERPOULES : **Ne peuvent prendre part à une phase inter poules que les joueurs(ses) ayant disputé 2 rencontres en poule.** Tout joueur dont le classement est égal ou inférieur aux 4 meilleurs joueurs ayant pris part à la phase poule peut disputer la phase inter poule.

Article applicable à l'ensemble des championnats hiver, été, prénationaux, régionaux et départementaux des seniors et seniors plus à l'exclusion des championnats jeunes."

✚ **Reports** (pages 118-119 des Règlements sportifs 2016-2017 de la Ligue de Picardie)

- ☞ **La Commission Seniors n'accepte plus aucun report de rencontre.**
- ☞ Lorsqu'une rencontre ne peut pas avoir lieu à la date initialement prévue, vous devez prévenir le secrétariat 10 jours avant en donnant la nouvelle date acceptée par les deux clubs concernés. Sans intervention du secrétariat dans le logiciel de Gestion Sportive vous ne pourrez pas saisir le détail de la feuille de match.

✚ **Disqualification / Forfait** (page 120 des Règlements sportifs 2016-2017 - Ligue de Picardie)

Forfait Général :

- ☞ Une équipe disqualifiée 2 fois ou 2 fois forfait, ou 1 disqualification et 1 forfait, est automatiquement forfait général.
- ☞ La disqualification vaut – 1 point.

Forfait isolé :

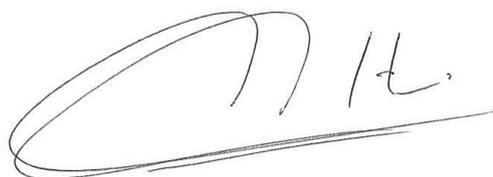
- ☞ Tout club déclarant forfait doit prévenir le club adverse, le juge-arbitre et éventuellement le club visité le plus tôt possible.

Nous sommes à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Merci de votre participation et bon championnat à toutes et à tous.



Olivier KABAN
Président de la Commission Seniors



Christian DENIS
Président du CDST